

Sédiments de la Rance : vers une stratégie long terme de gestion des sédiments marins

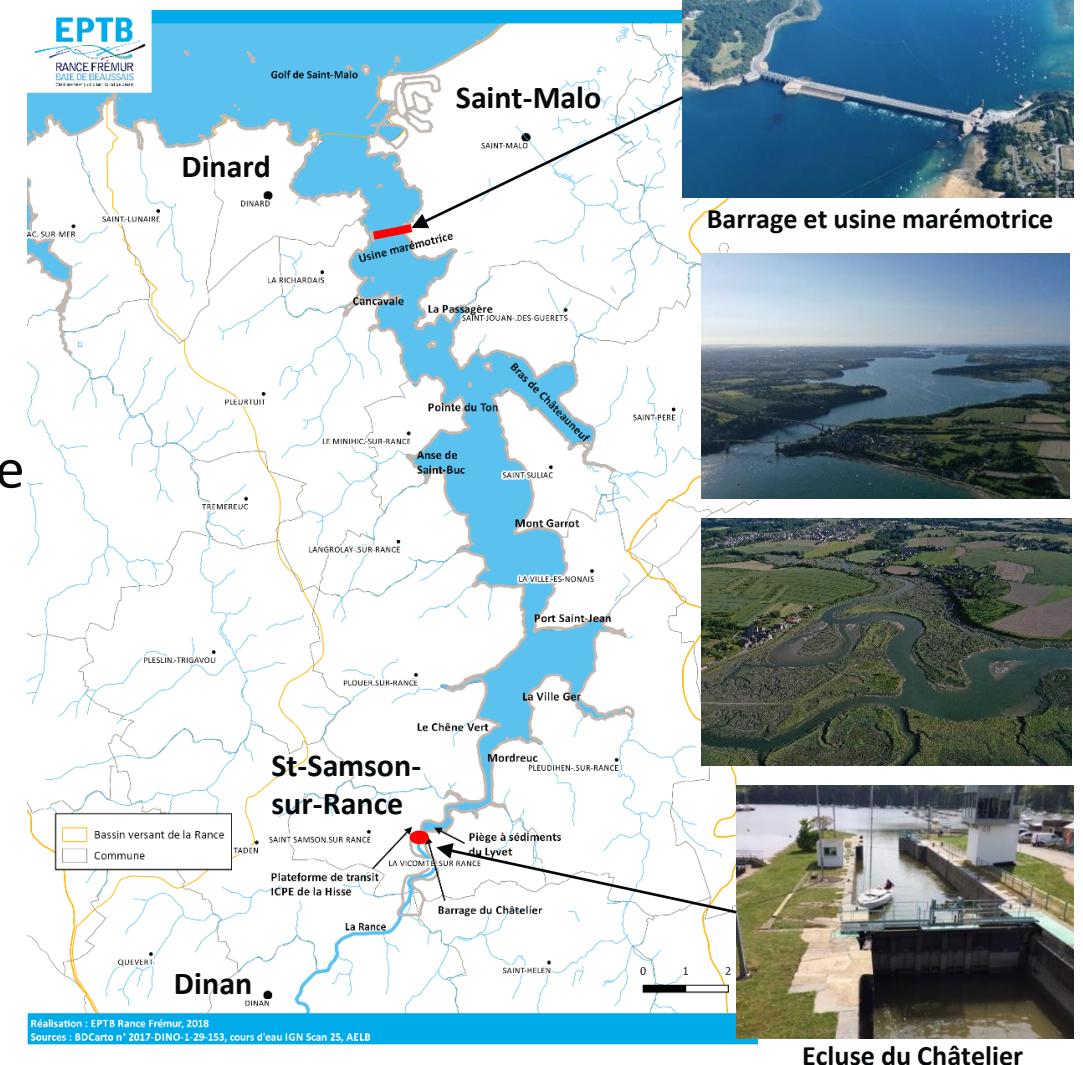
Valérie FOUSSARD – Coordinatrice du plan de gestion expérimental des sédiments de la Rance – EPTB Rance Frémur

Eléments de contexte

2

Estuaire de la Rance :

- Estuaire de 15 km de long délimité par :
 - Une écluse à l'amont ;
 - Un barrage couplé à une usine marémotrice à l'embouchure exploitée par EDF (mis en service en 1966)
 - Divers usages : production d'électricité, plaisance, pêche à pied, tourisme
 - De nombreux périmètres de protection : site classé/inscrit, ZNIEFF, Natura 2000...
- Constat d'une accumulation de sédiments fins accrue liée au fonctionnement du barrage, qui impacte certains usages



Eléments de contexte

3

Mise en place d'un plan de gestion des sédiments à long terme

- Demande locale forte pour la mise en place d'actions pour réduire l'envasement de l'estuaire de la Rance depuis plusieurs décennies.
- Mise en place d'un plan de gestion expérimental 2018/2023 pour :
 - Tester diverses solutions de gestion sédimentaire (extraction, fonctionnement alternatif du barrage pour réduire les apports...) ;
 - Tester de nouvelles filières de valorisation des sédiments (autre que la valorisation agricole historiquement pratiquée) ;
 - Définir un plan de gestion à long terme.



Eléments de contexte

4

Modalités actuelles de gestion à terre des sédiments marins de la Rance

Capacité de stockage

Site transit des sédiments de la Hisse (ICPE)
d'une capacité de 80 000 m³
(couplé à un piège à sédiments)



Filière de valorisation historique

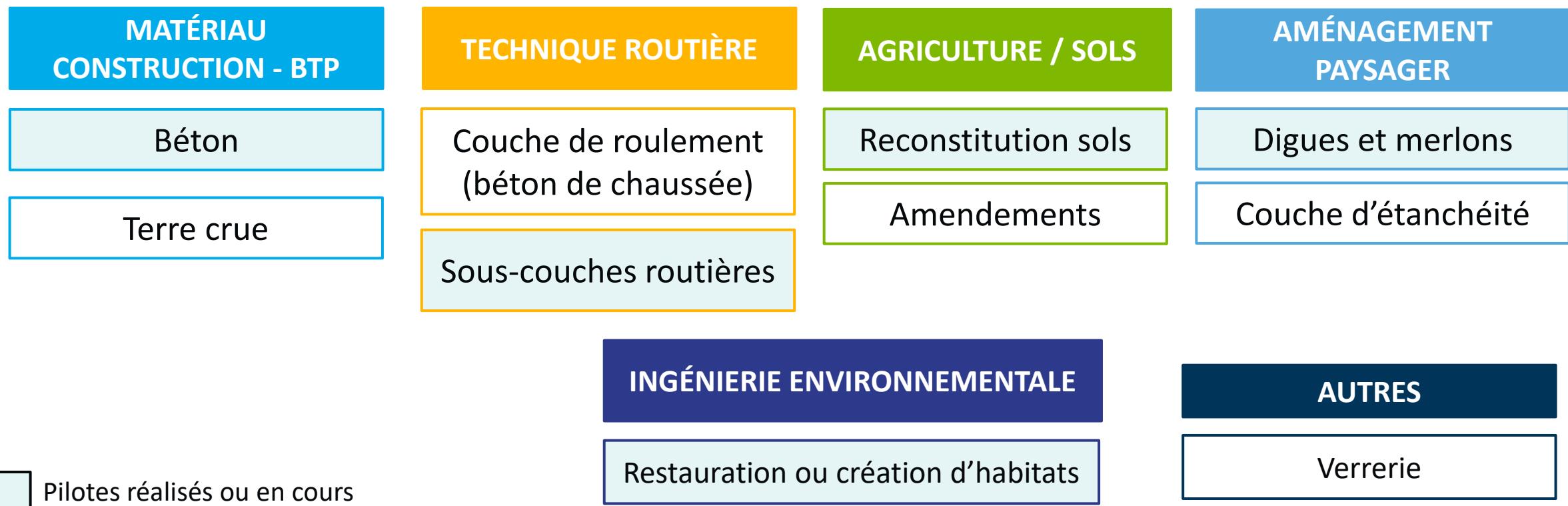
Valorisation des sédiments en complément de sol
après désalinisation (apport de 500 m³/ ha /10 ans)
Valorisation possible après 1,5 à 2 ans de stockage à
terre pour les déshydrater et les désaliner



Vers une stratégie long terme de gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance

5

- Volonté à terme d'augmenter la capacité de stockage à terre (recherche d'un second site de transit) et de diversifier les filières de valorisation
- Diverses filières testées et validées en laboratoire avec des sédiments fins et réalisation de pilotes :



Vers une stratégie long terme de gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance

6

Démarches à poursuivre à compter de 2024

Multiplier les projets de valorisation pour conforter la faisabilité

- Conforter la faisabilité technique et réglementaire du réemploi de sédiments dans les filières (hétérogénéité des gisements, résidus de salinité malgré le ressuyage en site de transit...)
- « Rassurer » les maîtres d'ouvrage et les entreprises sur la durabilité des matériaux transformés ou ouvrages créés avec des sédiments => développer une « culture du réemploi de sédiments »
- Optimiser si possible les techniques employées pour réduire les coûts de mise en oeuvre



*Pilotes Béton / digue
(projet Interreg SURICATES)*

Vers une stratégie long terme de gestion des sédiments de l'estuaire de la Rance

7

Démarches à poursuivre à compter de 2024

Développer des partenariats (ECV ou autre) / concertation

- Avec les maîtres d'ouvrages du territoire pour créer une demande (clause dans les marchés ?)
- Avec les entreprises pour qu'elles puissent proposer dans les appels d'offre et utiliser ce matériau alternatif
- Avec d'autres gestionnaires de sédiments selon la filière, pour garantir des volumes de sédiments suffisants pour créer une filière pérenne
- Avec des organismes de R et D (internes ou externes aux entreprises) pour valider/ajuster les formulations selon le gisement de sédiments exploités



Merci pour votre attention

Valérie Foussard - Coordinatrice du plan de gestion expérimental des sédiments de la Rance - sediments@eptb-rance.fr